



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transports, équipement, tourisme et mer : structures administratives

Question écrite n° 76062

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer de lui donner des indications sur le coût de fonctionnement pour les années 2003 et 2004 de la commission spécialisée de terminologie et de néologie du ministère des transports, ainsi que le bilan de l'action de cette commission.

Texte de la réponse

La loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française a donné pour mission à la commission spécialisée de terminologie et de néologie de favoriser l'enrichissement de la langue française et de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et juridiques mais également d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence dans les milieux professionnels concernés. Son coût de fonctionnement peut être estimé par le temps consacré par les membres de la commission et par le coût du secrétariat assuré pour son compte et celui du haut fonctionnaire chargé de la terminologie. Cependant, ce coût ne peut être évalué pour les années 2003 et 2004. En effet, la commission a interrompu ses travaux le 9 juillet 2003, date de l'expiration de son mandat et de celui de son président M. Guy Braibant. La liaison avec la commission générale de terminologie a dès lors été assurée par le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. Le renouvellement de la composition de la commission prenant en compte la réorganisation de l'administration centrale du ministère ainsi que la désignation d'un nouveau président, M. Jean Musitelli, conseiller d'État, ont été effectués par arrêtés du 25 mai 2005. La commission spécialisée a repris ses travaux le 25 octobre 2005 en présence du délégué à la langue française et aux langues de France. Le bilan des actions menées en 2003 et en 2004 ne peut donc être établi, mais on peut noter que, en 2003, 127 termes ont été transmis à la commission générale de terminologie.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76062

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2005, page 9681

Réponse publiée le : 21 février 2006, page 1937